# La Journée des vœux politiques au Conseil Général du Nord

## L'ASSEMBLÉE A DISCUTÉ DE VŒUX RELATIFS A LA RÉFORME DU SÉNAT, A LA SITUATION EN ESPAGNE, AUX LIGUES FACTIEUSES

Ainsi qu'il avait été entendu à la fin de la deuxième session ordinaire, les vœux politiques sont venus hier en discussion des l'ouverture de cette session extraordinaire qui a pour principal objet, et se terminera vendredi, par l'étude des finances départementales et la décision budgétaire.

M. LEBAS a ouvert la session à 14 h 45 et M. SAINT-VENANT, secrétaire, a procédé à l'appel des Conseillers.

### Hommage aux victimes de Denain et Vicoigne

Au début de la séance, le Président a évoqué les tragiques événements qui viennent de se dérouler : le coup de grisou à la compagnie des mines d'**Anzin**, qui frappa mortellement quatre ouvriers et, à **Vicoigne**, l'éboulement qui faillit couter la vie à sept autres. Au nom de l'assemblée, il adressa les sentiments de condoléance attristée aux familles et rappela le courage et le dévouement de leurs camarades. Trop fréquemment, ajoute-t-il, la corporation minière laisse des siens au fond de la mine. « On ne peut qu'approuver la législation que le parlement lui a donnée avec une réduction des journées de travail. Souhaitons que la science arrive à la protéger plus efficacement contre ces risques tragiques ».

M. VALENTIN annonce une intervention relative au Boulevard International et qu'il demande a renvoyer a jeudi ayant a mettre en cause l'administration préfectorale.

M. LACOURT fait une courte déclaration au nom du groupe radical. Le Congrès National s'étant prononcé pour la continuation du programme de rassemblement populaire, le groupe s'abstiendra au cours de la discussion de ce jour.

## La réforme du Sénat

### Un vœu du groupe socialiste

Au nom du 5e Bureau, M. Henri SALENGRO rapporte le vœu suivant déposé par le groupe Socialiste :

Considérant que l'intérêt du régime parlementaire demande que soient aplanies les sources de conflits entre les deux assemblées législatives.

Considérant que s'il est possible d'admettre l'existence d'une seconde Chambre, apportant dans l'œuvre commune un élément de sagesse et de mesure, il n'est pas possible de lui reconnaître le pouvoir absolu de veto qu'elle détient à l'heure présente.

Considérant que la composition des collèges électoraux du Sénat n'est d'ailleurs plus en rapport avec l'évolution économique et la structure moderne du Pays, émettent le vœu :

1° Qu'une réforme constitutionnelle analogue à celle qu'ont réalisée d'autres nations démocratiques, limite les prérogatives de la Haute Assemblée et laisse, en cas de désaccord persistant, le dernier mot à la Chambre issue du suffrage universel.

2° Qu'une loi vienne modifier, en proportion des populations respectives, le nombre des délégués sénatoriaux attribués aux Conseils Municipaux, les chiffres actuels constituant dans trop de cas de véritables et inadmissibles paradoxes.

M. H. SALENGRO développe les arguments qui ont été produits ce matin au sein du bureau. Il fait l'historique de la Haute Assemblée et cite plusieurs textes, notamment de Camille Pelletan, en novembre 1909 qui montrent dans quelles conditions le Sénat fut constitué.

Le mode d'élection est paradoxal. Dans certaines régions, il y a un sénateur pour 50.000 habitants, dans le Nord, un pour 250.000. Les six départements les plus peuplés : Seine, Seine-et-Oise, Nord, Pas-de-Calais, Rhône et Bouches-du-Rhône qui représentent le tiers de la population n'ont que 36 sénateurs ; même paradoxe pour la composition du collège sénatorial, et le rapporteur de fournir maints exemples d'inégalités choquantes, le nombre des délégués n'étant pas fixé selon l'importance de la population.

Les prérogatives du Sénat ne sont pas moins choquantes que son mode d'élection et le rapporteur de faire des comparaisons avec d'autres pays démocratiques où le rôle de la Haute Assemblée, pour rester d'importance, n'en a pas moins de limites précises que ne lui laissent jamais le dernier mot. Droit de remontrance au lieu de « veto ».

Le rapporteur termine en affirmant, que la République pour conserver des racines profondes au sein du Peuple — sans lequel elle n'aurait plus de raison d'être — doit être profondément et réellement républicaine et demande a tous les démocrates d'adopter le texte voté par la majorité du 5e Bureau.

### Intervention de M. De la Grange

M. DE LA GRANGE, Sénateur du Nord, tient à présenter un certain nombre d'observations.

« Je veux faire justice d'accusations injustes.

» Elles viennent tantôt de droite, tantôt de gauche. Doumergue, Tardieu. Le Sénat est au centre.

» Le premier Gouvernement de Front Populaire n'a pas rencontré au Sénat une opposition systématique. Le Sénat a voté toutes les lois sociales. Il a même pris des initiatives (arbitrage obligatoire).

» Mais il n'est pas une Chambre d'enregistrement. Il a présenté des observations, donné des conseils, fait des réserves.

» Le vœu parle de conflits entre les deux assemblées. Blum n'a pas été renversé. Il n'y a pas eu conflit. Le Sénat a été respectueux de la volonté du suffrage universel et il a laissé se dérouler l'expérience Blum tout en signalant les raisons pour lesquelles elle devait fatalement échouer non pas devant la méchanceté des hommes mais devant les faits.

» Il a dit que si la semaine de 40 h était appliquée en France, sans l'être dans les autres pays, notre industrie perdrait ses marches extérieures. Avait-il tort ? Jouhaux le reconnait.

» Il a dit que si la réduction du temps de travail n'était pas compensée par une augmentation de la production, elle enflerait les prix de revient et les prix de vente, et serait génératrice de la vie chère et de chômage. Avait-il tort ? Les chefs de mouvement syndical commencent à l'admettre.

» Il a dit que le premier devoir d'un Gouvernement était de gouverner et n'a pas admis que les occupations d'usine, attentatoires au droit de propriété et reconnues illégales par le Gouvernement, soient tolérées par lui. Il a vu le Gouvernement légal s'incliner devant le ministère des masses et il lui a reproché de laisser tomber l'autorité en quenouille. Avait-il tort ?

» Il a vingt fois affirmé par la voix de son rapporteur général et par celle du président de la Commission des finances qu'une politique sociale qui n'était pas étayée par une politique économique et par une politique financière, saine, était un leurre ».

L'orateur termine en déclarant que ses amis et lui voteront contre la motion.

M. Henri SALENGRO reprend une partie de son argumentation pour répondre à M. de La Grange.

Constatant que l'orateur de la minorité s'est efforcé de faire dévier le débat pour tenter de dresser un réquisitoire contre la politique économique et sociale du premier gouvernement de Front populaire et n'a apporté aucun argument décisif à opposer à la thèse de la majorité, il insiste sur la nécessité de perfectionner les institutions républicaines, la démocratie étant pour lui une création continue, une ascension ininterrompue vers le progrès.

### Une réplique de M. Lebas

M. LEBAS quitte son siège de président où le remplace M. Couteaux et prend place dans l'assemblée. Il tient à répondre à deux critiques faites par M. de La Grange : les 40 heures, cause de la perte de marchés extérieurs ; cause de la vie chère dont on se plaint si vivement. Sur le premier point M. Lebas expose que le centre textile du Nord, Lille-Roubaix-Tourcoing, a toujours beaucoup travaillé pour les besoins de l'exportation. En 1930 cette industrie subi brusquement les conséquences d'un revirement dans la politique intérieure de la Grande-Bretagne. Le gouvernement travailliste fit place à un gouvernement conservateur qui abandonna la politique libre-échangiste pour pratiquer un protectionnisme à outrance. C'est de là que date la crise de notre textile du Nord en perdant la totalité du marché de la Grande-Bretagne qui était notre principale cliente. « La loi de 40 heures n'y était évidemment pour rien ».

En ce qui concerne la vie chère, M. Lebas fait remarquer qu'en 1929-1930 le Nord a eu un coefficient qui a atteint 7.25 et que nous ne connaissions pas les lois récentes qu'on incrimine.

### La discussion

M. de LA GRANGE intervient à nouveau « Nous n'en pouvo. sortir qu'avec une reprise de l'activité économique. Les lois sociales, nous ne sommes pas contre leur principe mais qu'elles soient appliquées lentement, sagement. Ce sont les petits rentiers qui en ont fait les frais avec les deux dévaluations. Je regrette que les dérogations à la loi de 40 h. ne soient pas accordées plus largement ».

M. RAMETTE, au nom de la fraction communiste, déclare qu'il votera les conclusions du rapport. Il regrette, lui aussi, qu'on ait fait devoir le débat pour aboutir à une attaque des 40 heures.

« On retrouve les mêmes arguments et la même tactique que lors de la loi de 8 heures.

» Les réformes sociales ne sont pas une entrave au développement de la technique de la production. La faute en est à ceux qui le veulent pas faire d'efforts pour développer l'outillage national preferant exporter leurs capitaux plutôt que de les investir chez nous.

» L'orateur critique l'attitude du Sénat qui bloque d'importants projets qu'il empêche ainsi d'aboutir ou qui renvoie à la Chambre des textes méconnaissables, entièrement transformés ».

M. RAMETTE avant fait au gouvernement de M. Léon Blum le reproche d'avoir capitulé devan le Sénat, M. Augustin LAURENT lui reproche vivement ainsi qu'à ses amis communistes d'avoir eu une équivoque lorsque M. Blum demanda les pleins pouvoirs.

### Le vote

Après une brève intervention de M. PLANCKE qui déclare voter la motion, M. Lebas annonce qu'il est saisi d'une demande de scrutin public. Le scrutin donne le resultat suivant : votants 63, ont voté pour, 42 ; contre.

## Les Événements d'Espagne

M. Henri SALENGRO donne lecture du vœu suivant déposé par la fraction communiste :

« Considérant que la politique de non-intervention n'a pas donné les résultats escomptés par ses initiateurs, les conseillers généraux émettent le vœu, que le Conseil général s'associe aux dernières decisions de la F.S.I et de l'I.O.S réclamant pour l'Espagne républicaine en lutte contre le fascisme, sa pleine liberté de ravitaillement en armes et en munitions ;

Demande au gouvernement d'agir pour que la S.D.N soit saisie du problème espagnol et pour que ne soient pas reconnus des droits de belligérance aux armées rebelles pour obtenir le retrait immediat des armées régulières allemandes et italiennes combattant sur le sol espagnol.

Exprime sa solidarite complète avec les héroïques combattants de la République Espagnole qui, en sauvegardant les droits, les garanties et les libertés qui sont à la base des démocraties, combattent pour notre liberté à tous ;

Réclame que soient respectés les principes du droit international, la levée du blocus de fait étreignant la République et aux agresseurs les sanctions prévues par le pacte de Genève ».

Le rapporteur expose que le Ve Bureau a adopté un texte un peu différent, qui peut rallier la grande majorité de l'Assemblée. Il en donne les principales raisons : « Nous ne pouvons, en l'état actuel, nous séparer ou avoir même l'air de nous separer de la Grande-Bretagne. Les Etats totalitaires sont là qui nous guettent. C'est à Genève que demeure l'espoir de paix, en aidant au rétablissement des échanges économiques normaux.

M. Sulpice DEWEZ développe longuement son vœu. Il rappelle que le 28 septembre, M. Yvon DELBOS a déclaré que les atermoiements n'étaient plus de mise. Il s'étonne qu'on n'ait pas suivi en matière de politique, vis-à-vis de l'Espagne, le vœu du Rassemblement Populaire, la motion adoptée lors de la séance du Congrès de Marseille, le 14 juillet dernier.

Le vœu, même modifié, les Communistes le voteront quand-même.

Mais a la suite d'une intervention de M. MEURILLON, au nom de la Fédération Républicaine, M. RAMETTE s'y refuse.

M. H. SALENGRO : « Le rapporteur n'accepte pas les critiques injustes apportées par le représentant de la fraction communiste contre la politique internationale du Gouvernement de Front Populaire que dirigeait M. Léon Blum.

» Je m'étonne du revirement inattendu du groupe communiste, dont les membres siégeant au Ve Bureau, avaient accepté ce matin même le texte d'unanimité ».

Le rapporteur insiste, sur la nécessité, dans les circonstances internationales presentes, de maintenir la cohésion avec la Grande-Bretagne, pour déjouer les manœuvres des Etats totalitaires.

Le texte suivant a été adopté à une grosse majorité, les communistes s'abstenant :

« Le Conseil général du Nord affirme sa volonté la plus nette et la plus ferme de voir sauver la paix européenne mise en péril par les tragiques événements d'Espagne.

» Dénonçant l'intervention étrangère poursuivie dans la péninsule ibérique en violation de l'accord de non-immixtion, demande au Gouvernement de tout mettre en œuvre : pour déjouer les manœuvres dilatoires des Etats totalitaires et obtenir le retrait effectif des combattants étrangers sans lequel il n'est plus possible d'envisager le maintien du système actuel de contrôle ;

» Pour garantir la sécurité de la France et pour défendre ses intérêts vitaux ;

» Pour maintenir l'entente étroite avec la Grande-Bretagne et les Etats démocratiques attachés à la sauvegarde de l'ordre international ;

» Pour rendre force et vie à la Société des Nations en qui demeure à l'heure présente le seul espoir de construire une paix durable, dans l'amélioration des relations economiques mondiales et dans l'organisation de la sécurité collective internationale ».

## Les Ligues factieuses

M. H. MARTEL et ses collègues communistes, ont déposé le vœu suivant :

« Les soussignés, profondément émus par les actes criminels, assassinats, attaques contre les personnes, vols et tentatives de vols de navires et de sous-marins, sur le territoire de la France et de ses Colonies ;

» Inquiets des multiples découvertes de dépôts et de transports d'armes auxquels sont mêlés des membres d'anciennes organisations dissoutes par la loi, aujourd'hui reconstituées sous différentes appellations (P.S.F., P.P.F., etc...) ;

indignés d'apprendre que Franco et ses alliés sont informés des mouvements de nos ports et de nos aérodromes, ce qui permet aux rebelles espagnols d'accoster et de couler les navires marchands jusque dans nos eaux territoriales et d'abattre nos avions commerciaux ;

» Considerant que les factieux ne peuvent préparer et accomplir leurs actes criminels souvent impunis qu'avec des complicités dans certaines sphères administratives ;

» Emettent le vœu que le Conseil général du Nord demande au gouvernement de prendre en accord avec le Parlement toutes mesures utiles pour mettre fin à l'activite criminelle des ligues factieuses, de punir sévèrement tous les coupables et d'épurer les administrations des complices des ennemis du peuple de France.»

Après interventions de M. MARTEL qui develope son vœu, et de MM. DELCOURT et CATOIRE, les conclusions suivantes du Ve bureau ont été adoptées.

« Le Conseil général du Nord approuve le gouvernement d'avoir entrepris une énergique répression des menées terroristes qui s'efforcent de discréditer notre pays et de le jeter dans le désordre et dans la guerre civile.

» Il lui fait confiance pour veiller sans faiblesse au respect de la loi de dissolution des ligues et pour poursuivre une politique de défense républicaine conforme à la volonté populaire. »

M. RAMETTE rapporte un vœu ayant trait à la réforme électorale. La première partie qui a trait aux élections législatives et sénatoriales réclame la proportionnelle integrale, rappelant que la *plupart des elus de 1936 avaient mis* cette réforme à leur programme ; en ce qui concerne les cantonales le vœu que le candidat arrivant en tête au premier tour soit proclamé élu.

L'assemblée est d'accord sur le premier point conformément à l'attitude prise à de precédentes sessions.

### LA JOURNÉE DE JEUDI

M. LEBAS annonce que la commission départementale aura à se réunir au cours de la matinee pour constituer son bureau : il propose 10 h. 30 ; réunion dans les bureaux à 9 h. 30 ; à 11 h., commission des finances. Séance publique à 14 h. 30.

On designera aujourd'hui également les membres de la commission des grands travaux.

### RÉUNION DU GROUPE SOCIALISTE

Réunion du groupe socialiste au Conseil général, aujourd'hui jeudi, à 10 h. precises, salle du rez-de-chaussée, à la préfecture.

## Les Accidents de la route

### Deux blessées dans une collision d'autos à Camphin-en-Carembault

Une collision assez brutale s'est produite sur la route nationale Lille-Carvin, territoire de Camphin-en-Carembault.

M. Jean Maitre, demeurant 29, avenue Georges-Clemenceau, à Neuilly-Plaisance revenait en voiture de Paris, accompagné de Mmes Yvonne Maitre et Came Marguerite.

L'automobiliste venait de quitter Carvin quand il se trouva devant un embarras de voitures. La vilibilité étant mauvaise, il dut bloquer ses freins pour eviter un chariot, tout en restant cependant sur sa droite.

Au même moment, une autre voiture venant en sens inverse ne put réussir la même manœuvre. Et ce fut la collision brutale.

Dans la voiture de M. Maitre, les deux femmes qui l'accompagnaient eurent des blessures assez serieuses au visage. Dans l'autre, M. Firmin De Meester, de **Faches-Thumesnil**, et sa femme s'en tirèrent avec la peur seulement.

Les deux véhicules sont hors d'usage. La gendarmerie de Seclin est descendue sur les lieux.

## UN VOLEUR EST ARRÊTÉ A WATTIGNIES

### UN SINGE ÉTAIT SON COMPLICE

M. Jacques Roussel, qui habite à Roubaix, boulevard de Paris, n° 8, possède un pavillon dans le parc de ses beaux-parents, M. et Mme Nicodème, à Wattignies.

En y venant dimanche, Mme Roussel constata qu'un cambrioleur avait rendu visite au pavillon et l'avait délesté d'une grande partie du mobilier.

Plainte fut aussitôt déposée à la gendarmerie de Seclin.

Les gendarmes Messiane et Carlier se mirent en quêt ede retrouver le ou les voleurs. Leurs premières investigations ne donnèrent rien.

Cependant, les policiers apprirent qu'un homme avec un singe avait été aperçu dans le parc. Ils le recherchèrent et le retrouvèrent rue Michelet, à Wattignies. Il se nomme Arthur Verdier. La plupart des objets volés à M. Roussel furent retrouvés dans la demeure de Verdier.

Au cours de leur enquête, les gendarmes apprirent également que le voleur revendait à bon compte des sacs de dame neufs.

Habilement cuiliné, Verdier avoua en avoir déorbé tout un lot à Lille.

Là ne devaient pas s'arrêter les découvertes des policiers. En compulsant leurs registres, ils virent qu'un cambriolage important avait été commis le 21 août, à Wattignies, chez M. Jacquart. C'est encore Arthur Verdier qui en était l'auteur et qui l'avoua.

Le voleur a été conduit mercredi après-midi devant M. le Procureur de la République à Lille, qui l'a fait écrouer.

Le "Réveil Illustré"
paraît tous les mercredis
20 pages - 0.40 centimes

## Une Assemblée générale des Brasseurs de la région du Nord de la France, à Lille

Le Syndicat des Brasseurs de la Région du Nord de la France s'est réuni mercredi à Lille, sous la présidence de M. Albert Lepoivre, président, à la Bourse du Commerce de Lille. L'assistance, nombreuse, était composée de patrons et d'employés et ouvriers de brasserie.

C'est M. Lepoivre qui remit aux employés et ouvriers comptant plus de 15 ans de travail, diverses récompenses proportionnées à leur nombre d'années de présence.

**Prix Victor Delahodde.** — Louis Maurel, comptable, 35 ans de présence ; Louis Joseph Gallet, malteur, 11 ans de présence.

**Prix Masse-Meurisse.** — Auguste Desablens, maître valet, 19 ans de présence.

**Diplôme d'honneur et médaille de vermeil.** — Darnet Auguste, comptable.

**Médaille de vermeil.** — Fontaine Simon, livreur.

**Médailles d'argent.** — Deconinck Pierre comptable ; Brossard Alfred, livreur ; Delacroix Charles ; Pegart Joseph, comptable ; Boissy Georges, livreur ; Sergeant Eliacim, contremaître.

**Médailles de bronze.** — Leroy Henri tonnelier ; Bleuse Amédée, représentant ; Bruyant Georges, employé ; Fources Eugène, contremaître ; Bryant Léon, garçon brasseur ; Groux Célestin, contremaître ; Cailliet Georges, chef de fabrication ; Grimonprez Cyrille, livreur ; Dusaux Anatole, chauffeur ; Meriaux Jules, comptable ; Pol Jean-Pierre, malteur ; Salomé Paul, comptable ; Proniez Augustin, ouvrier de brasserie ; Vandendaele Théophile, maître valet ; Fontaine Alphonse, livreur ; Cuvillier Victor chef de canetterie ; Boury René, nommé d'entretien ; Allossery Fernand, contremaître brasseur ; Defrance Louis, comptable.

∴

M. Lepoivre résuma ensuite la situation de la brasserie dans le Nord. Il engagea ses collègues à s'unir de plus en plus dans le sein de la corporation.

On adopte le rapport financier de M. Bouillet-Thieffry et l'on procéda au renouvellement par moitié de la commission administrative. Furent réélus :

MM. Albert Lepoivre, à Seclin ; L. G. Dubois, à Maubeuge ; Boudenoot, à Coudekerque ; Dumont, à Beautor ; Husson à Rocroi ; Cavrois-Delcourt, à Lambres-lez-Douai ; Salvenac, à St-Sauve ; Cachera, à Valenciennes ; Dugimont, à Le Quesnoy ; Delepoulle, Beuvry ; Talmant, à Noyelles-Godault ; Paul Cardon à Villers-en-Cauchies ; Delaporte, à Amiens ; Durieux, à Epehy ; Legry, à Hazebrouck.

# ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

## *LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX FERONT GRÈVE CE MATIN*

Comme nous l'avons annoncé hier, les services municipaux chômeront la matinée d'aujourd'hui. Toutefois, il y a lieu de faire remarquer que la police, l'octroi les pompes funèbres, le bureau de bienfaisance, ne cesseront pas leur travail. D'autre part, une permanence sera assurée dans les services hospitaliers, le service des eaux, les cantines scolaires et les pompiers.

Par contre, le service de l'ébouage ne sera pas assuré et il est inutile de mettre les poubelles devant sa demeure.

Dès 14 h., le travail reprendra régulièrement. Aucune manifestation n'est prévue.

## *A TRAVERS LA VILLE*

### TENTATIVE DE SUICIDE

Pour une raison qui n'a pu être établie, une jeune femme d'origine polonaise, *Silvie Stuziendlil, 28 ans*, journalière, demeurant 19, rue de la Guinguette, tenta, au cours de la nuit de mardi à mercredi, de mettre fin à ses jours en absorbant le contenu d'une fiole d'ammoniaque. Vers minuit, elle fut transportée en voiture d'ambulance, à l'Hôpital « La Fraternité ». Son état, quoique grave n'est pas désespéré.

### TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Au cours de la nuit dernière, des escarpes ont tenté de s'introduire dans le bureau attenant à l'atelier de M. Théodore Delaplace, constructeur mécanicien, 147, rue Jouffroy. Des pesées furent faites sur la porte d'entrée qui résista. Ce n'est que le matin, que le propriétaire se rendit compte de cette tentative de cambriolage et qu'il avertit le poste de police du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte par M. Lalanne, commissaire, qui a chargé le service de la Sûreté de poursuivre les investigations.

### AUX FUTURS MILITAIRES

*La gendarmerie de Roubaix nous prie* d'insérer :

« Les jeunes gens désirant contracter un engagement ou un rengagement dans les troupes métropolitaines ou coloniales sont priés de s'adresser à la gendarmerie, rue des Arts, où tous renseignements nécessaires seront communiqués par l'adjudant-chef Trévaux ».

### PROTÉGEZ VOS COMPTEURS A EAU

Le Service des Eaux rappelle aux consommateurs qu'il leur appartient de protéger leurs compteurs et autres appareils hydrauliques contre la gelée.

MALADIES DE LA PEAU
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

## *Après la Journée de l'Epargne*

La caisse d'Epargne de Roubaix rappelle aux bénéficiaires des primes offertes, à l'occasion de la fête d'épargne, aux familles nombreuses, que le dernier délai pour l'encaissement de ces primes est fixé au 6 novembre. Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en considération.

## *AGRESSION MANQUÉE*

Un employé des pompes funèbres de Saint-Tonge, M. Camille Destin, regagnait son domicile hier soir, lorsqu'il fut assailli par trois malandrins. Il réussit à les mettre en fuite, en braquant sur eux la lumière de son boîtier électrique Wonder. La pile inoxode Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

## *LES FESTIVITÉS DE L'EPEULE*

A l'occasion de la Grande Semaine Commerciale des Quartiers Epeule-Alouette qui aura lieu du 14 au 20 novembre, la « Reine des Flandres » et ses demoiselles d'honneur ont bien voulu apporter leur concours à cette fête.

Le public appréciera l'effort que les commerçants ont fait en organisant un grand concours de lettres, doté de nombreux lots et qui consistera à rechercher dans les étalages les lettres avec lesquelles il faudra former la phrase «Achetez Epeule-Alouette».

MEUBLES - LITERIE
UNE BONNE ADRESSE :
96, Rue de Tourcoing, ROUBAIX

## *LA FÊTE DE L'UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DE L'ALIMENTATION*

Le Syndicat de l'Alimentation de Roubaix et environs a donné sa première grande fête corporative dans la salle des fêtes de la Bourse du Travail, sous la présidence de M. A. Charlot, secrétaire fédéral de la Fédération Nationale de l'Alimentation assisté de MM. A. Verbeurt, de l'Union Locale de Roubaix ; Leuridant et Raux, secrétaire de l'Alimentation.

Dès 15 h. la foule des travailleurs de l'Alimentation toutes branches se pressa dans la Bourse du Travail.

Les artistes connurent un beau succès. A l'issue de l'entr'acte, MM. Charlot et A. Berte, secrétaire du syndicat de l'Alimentation prirent la parole.

Une quête fut faite au profit des Enfants d'Espagne. A 20 h. ce fut le bal.

A 22 h. eut lieu la grande tombola gratuite dotée de nombreux lots et dont nous donnons ci-dessous la liste des numéros gagnants :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1838 | 1350 | 275 | 1325 | 485 | 155 | 2224 | 1839 |
| 2520 | 1722 | 2165 | 2328 | 2204 | 16 | 2452 | 2334 |
| 1688 | 451 | 2362 | 963 | 587 | 1218 | 1186 | 1092 |
| 2521 | 2064 | 1808 | 2324 | 2789 | 504 | 2778 | 2686 |
| 2569 | 2566 | 25 | 1646 | 1358. | | | |

Les lots non réclamés à la date du 1er Décembre 1937, resteront acquis au Comité des Fêtes du Syndicat. Les lots sont déposés au Café de la Paix, 73, Bd de Belfort.

### PHENOMENE D'AUTO-SUGGESTION

Nous avons rendu compte hier, d'une prétendue tentative de cambriolage, avenue Linné 266, à l'épicerie de M. Adèle Hoornaert.

Cette dernière, avait avisé la police par téléphone, que trois individus, venus en auto, vers 22 h., avaient tenté de fracturer la porte d'entrée de son magasin, après avoir éteint les réverbères tout proches, et que l'intervention d'un voisin les avait mis en fuite...

L'enquête de la police a établi que l'épicière avait obéi tout simplement à un phénomène d'auto-suggestion et qu'il n'y avait eu de cambrioleurs que dans son imagination.

## LA COCARDE DE MIMI-PINSON A L'HIPPODROME DE ROUBAIX

JEUDI 11 NOVEMBRE, A L'OCCASION DES FÊTES DE L'ARMISTICE, GRANDE MATINEE DE GALA. TROUPE DE 1er ORDRE AVEC LE CÉLÈBRE FANTAISISTE **MAX DUNAN**. DEFILE AU 3me ACTE AVEC FANFARE COMPLÈTE ET CLIQUE. APOTHÉOSE.
VÉRITABLE SPECTACLE DE FAMILLE
On loue d'avance à partir du Jeudi 4 à 9 h. Café de l'Hippodrome. Tél. 340.09.

### VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE

Aujourd'hui jeudi de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

## WERTHER au Colisée

Mardi prochain, en soirée, au Théâtre du Colisée, le célèbre 1er Ténor de l'Opéra, Miguel Villabella, vedette lyrique mondiale, se fera entendre dans le chef-d'œuvre de Massenet : **WERTHER**, avec le Mezzo Galdemas de l'Opéra Comique « Charlotte ». Melle Germaine Thyssia du Trianon Lyrique « Sophie ».

Le rôle du Bailli sera tenu par M. Richard, 1er basse chantante de l'Opéra de Nice et enfin Jean Hirigaray, 1er baryton de l'Opéra Comique, tiendra le rôle d'Albert. Le reste de l'interprétation est de tout premier ordre.

Mise en scène de M. Georges Pogel, directeur du Théâtre d'Amiens ; chœurs et orchestre dirigés par Paul Minssart, 1er chef d'orchestre de la Gaîté Lyrique de Paris. Paul Minssart n'est pas un inconnu pour nous, il est né à Roubaix où il a fait ses études musicales qui se sont terminées brillamment à Paris, son père également Roubaisien, a été professeur au Conservatoire et directeur de la Chorale Nadaud.

En résumé, une très belle soirée en perspective et un nouveau succès pour le Colisée.

## Sociétés et Comités

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Ce jeudi, à 19 h. 30, répétition générale de la première partie du programme de Sainte-Cécile.

JARDINS OUVRIERS. — Assemblée générale le 7 courant, à 10 h., chez M. Romain Delafortrie, place des Trois Ponts. Renouvellement de la Commission. Compte rendu financier. Questions diverses.

MUSE DE NADAUD. — Réunion générale au siège, lundi 8 nov., à 19 h. Lecture du procès-verbal ; œuvres nouvelles : Sujet imposé : Nos Musards à l'Exposition.

Conférence sur l'Or, par M. Léopold Khan : Rappel au souvenir des défunts.

CERCLE SYMPHONIQUE DE L'UNION DES MUTILÉS. — Ce jeudi, répétition générale au siège à 19 h. 45. Programme de Sainte-Cécile.

TROMPETTES DES DÉVOUÉS. — Ce soir, à 20 h., répétition générale ; instructions pour la Sainte-Cécile.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce jeudi de 18 à 20 h., permanence 67, rue des Fabricants, pour tous renseignements : Fiscalité, comptabilité, contentieux, etc. — De service, M. Lecocq.

GRANDE FÊTE DE FAMILLE ARTISANALE. — L'Union Locale de Roubaix et environs de l'Union des Artisans de la région du Nord, organise pour le dimanche 12 décembre, au café Pandore, une grande fête de famille artisanale.

Dès maintenant, cette fête est assurée d'un grand succès. Afin de faciliter la bonne organisation, les Artisans et Artisanes sont priés de donner leurs inscriptions aux adresses suivantes : 13, rue du Pays, lundi, jeudi, samedi, de 17 à 19 h. ; 28, rue du Pauvrée, dimanche de 11 h. à midi ; mercredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30 et au Café des Loisirs, 242, boulevard de Strasbourg ; vendredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

SOCIÉTÉ DE S. M. L'EMPLOYÉ. — Le Conseil d'administration s'est réuni dimanche dernier et a examiné les différents dossiers : Maladie, chômage, naissances et décès. Les intéressés sont convoqués pour le dimanche 7 courant à partir de 10 h. Paiement des cotisations le même jour. Les retardataires sont priés de se mettre à jour afin d'éviter leur radiation pour la prochaine assemblée généralale ou de perdre le bénéfice des prestations. De service : MM. G. Bataille, Petit, Ferlin J., Coldre Ed., J. Decrae, Elie Flahaut et Ch. Deloye.

MUTUELLE LE BIEN-ÊTRE DU TRAVAILLEUR. — Les membres, en cas de maladie, doivent s'adresser avec leur ordonnance à la pharmacie mutualiste, rue des Champs, pour obtenir les avantages sur les médicaments, c'est-à-dire 20 à 40 % de réduction. La somme payée à la pharmacie est remboursée.

Les médicaments non fournis par cette pharmacie ne sont pas remboursables, sauf dans les cas urgents. Service de nuit ou dimanche.

Les membres ayant besoin de soins spéciaux, opérations, rayons X ou autres spécialités et qui les veulent gratuitement doivent d'abord s'adresser chez le secrétaire.

Le secrétariat établi rue du Collège 199 est ouvert pour tous renseignements sur les A. S.

AMICALE MONTAIGNE. — Samedi 6, à 18 h., réunion de commission chez M. A. Dhondt, 42, rue Lacroix. — Dimanche 7, réunion générale à l'école. Election du bureau. Rapports moral et financier ; Organisation d'un bal ; projets divers ; tombola. Les parents des élèves sont spécialement invités.

### SOCIÉTÉS SPORTIVES

PÊCHE. — **Union des Pêcheurs, 244, rue de l'Alma.** — Dimanche, départ à 5 h., pour la pêche aux brochets. Inscriptions au siège jusque samedi à 14 h. — Lundi, assemblée générale à 19 h. 30.

LES PILES DU RACING. — Samedi chez Moïse Lecompte, 58, boulevard de Mulhouse, eut lieu la traditionnelle ducasse à pierrots pour les Piles du Racing et leur famille. Les supporters eurent le plaisir d'entendre Henri Tibrau, dans son répertoire, ainsi que le virtuose de l'accordéon Charles Delrue. A l'heure des toasts, M. Deprez, vice-président d'honneur eut un mot aimable pour la presse. M. Vanberghe président, excusa le Président d'honneur, retenu par ses occupations personnelles. La soirée se termina au milieu de la joie générale et tous les Piles du Racing battirent un triple ban en l'honneur du RacingClub de Roubaix.

SUPPORTERS. — **Club « Allez Racing »** — Réunion gén. le 21, rue Joffre, samedi 6 nov., à 19 h. 30. Compte rendu de la fête du 24 octobre. Tombola.

PREPARATION MILITAIRE. — **Association Institut Turgot.** — Vendredi à 7 h., théorie et étude du tir, à l'école, 76, rue du Collège. — Dimanche de 10 à 11 h., tir au stand de l'Association, à 11 h., lancement du poids et sauts. — Mardi à 7 h. 15, au Parc des Sports E. P. et gymnastique aux agrés.

LES CARABINIERS DU STADE AM. PROUVOST. — **Concours du 10e Anniversaire.** — Concours surprise réservé aux membres de l'Excelsior et du stade Am. Prouvost. Concours aux points pour les membres de la section de tir et championnat de fin d'année. Stand ouvert samedi de 14 à 17 h. et dimanche de 9 à 12 h.

### JEUX DIVERS

FLECHETTES. — **Chez Robert**, M. Jules Guesde, 128 ter, samedi 6, à 19 h., rendage à la partie Georges Desbonnet et Jules Lesage.

BOULES. — **Stade Amédée Prouvost.** — Réunion annuelle du groupe des « Berdouilleux du Mardi ». — Mardi a eu lieu au stade Am. Prouvost, la réunion annuelle du groupe joyeux « Les Berdouilleux du Mardi ».

Après un rapport détaillé du Président et après avoir fait admettre le budget de l'année écoulée, il a été procédé à la réélection du bureau dont voici le nouvelle formation : Président honoraire, M. Ed. Gontier ; prés. actif, et fondat., M. Eug. Liétaer ; secré., M. Ed. Lutz ; secrét.-adj., M. Eug. Bohn ; trésor., M. Em. Dupont ; commissaire au compte, M. Dambreville ; régisseur arbitre, M. Ed. Edfrennes.

M. Gibson, président, prit la parole pour remercier ses collègues pour la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder. — Mardi 9 nov., banquet annuel, salle au Stade Am. Prouvost.

### ÉTAT CIVIL

**Naissances.** — Philippe Van Craynest, 13 rue de Croix. — Bernard Defrance, rue de aWsquehal, né rue de Maufait, 72. — Georges D'helf, 140, rue Voltaire. — Jacqueline De Bruyckère, 350, rue Ingres, appartement 8. — Robert Hoccart, 129, rue de Cargny. — André Wilson, rue Vaucanson, cour Prouvost, 10.

**Publications.** — Amand Smits, confiseur, rue Beranger, 5, et Gabrielle Wilde, sténodactylographe, 166, rue Jules-Guesde. — Léon Lecomte, foulonnier, de Tourcoing, et Jeanne Bauloy, servante, 44, rue de Lille. — Henri Laurent, tourneur en fer, de Tournai (B.) et Louise Segard, bonne à Obignies (B.). — Ernest Collier, tarauddeur, rue des Ogiers, 21 et Léa Dubar, confectionneuse, de Croix. — Engène Vermeulen, livreur, de Tourcoing, et Emilienne Gabelale, bonne rue du Grand Chemin, 97. — Constant Mistiaen, expéditeur, 180, rue de l'Alma, cour Thomas, 8, et Léonie Delannoy, doubleuse, de Wattrelos.

**Décès.** — Noëla Bradt, 5 mois, rue St-Antoine, 38. — Céline Lestienne, épouse Beaufay, 69 ans, Bd de Strasbourg, 12 D. — Eugène Lefèvre, 59 ans, rue des Arts, 73. — Félicien Mollet, 63 ans, Quai de Gravelines, 1. — Norbertine Buxant, épouse Wouters, 69 ans, 1, rue de Condé.

Avec l'AUTOBRASSEUR on réussit toujours sa boisson de ménage. Sa fabrication est permise par la Loi et ne nécessite ni déclaration, ni paiement d'aucun droit
202